

Chers authevernois

Voici la nouvelle lettre d'informations de notre commune. Je suis très heureux que ce média soit un trimestriel qui vous apporte les infos essentielles de la commune. Suite au déménagement de Carine Miechel, Sébastien Caillaud a été élu second adjoint au maire. Toutes mes félicitations.

Rappelons que pour être informé, Panneau Pocket, l'application téléchargeable, fonctionne depuis 1 an et que la page Facebook est régulièrement alimentée. Le site internet sera prochainement fermé pour rénovations

Portez vous bien ! James Blouin

N° 44

Carrefour sur RD6014 (Suite)

Chacun a pu observer les modifications de circulation engendrées par la décision du Conseil Départemental d'interdire toute traversée de la RD6014 et tout « tourne à gauche » au carrefour dit des Saules Binets .

C'est donc à titre expérimental que des plots blancs censés matérialiser l'interdiction de franchissement ont été posés.

Parallèlement à cette fermeture, des points de comptage de trafic ont été installés. Comparer avant et après l'expérience aurait eu du sens. Dès la première semaine, la DDTM a dû passer tous les 2 jours pour remettre les plots couchés et écrasés par les conducteurs mécontents de cet aménagement provisoire. L'expérience a donc été abandonnée.

Une réunion s'est tenue en février en mairie en présence d'Alexandre Rassaërt, Président du Conseil départemental, de son directeur de Cabinet, du Vice président en charge des mobilités, de Mme la directrice de la voirie et de son adjoint ainsi que de Jean Claude Geffroy et James Blouin.



Aujourd'hui, le Conseil Départemental serait d'accord pour aménager un carrefour avec des « tourne à gauche » dans la mesure où Neoen, le promoteur des éoliennes de Vesly, concoure au projet. Cette solution serait satisfaisante et sécuriserait cet endroit accidentogène.

Toutefois, si ce projet vient à voir le jour, un plus grand trafic serait à prévoir sur la route qui contourne le château du Boisdénemetz. Il a été évoqué la création d'une route menant du 1er virage à angle droit jusqu'à son intersection avec la rue de la Garenne.

Cependant des difficultés surgissent, notamment sur l'utilisation de terres agricoles. M. le Maire cherche une solution acceptable pour le village et les riverains, tout en évitant la privatisation déguisée d'une route ou le développement d'une pénétrante dans Authevernes.

L'abcès routier est le feu rouge des Thilliers en Vexin. Tout le monde cherche à le contourner.

M. le Maire a regretté que beaucoup d'occasions de traitement du dossier aient été écartées dans le passé, notamment lorsqu'il y eut l'opportunité d'étudier un rond point à la place des feux rouges. Un bâtiment, jadis une gendarmerie, a même été démoli pour ce projet endormi.

L'idée à moyen terme pourrait renaître...L'aménagement du carrefour des « saules Binet » resterait nécessaire.



Videoprotection

Les 2 premières tranches de la videoprotection ont été mises en service en mars: 4 caméras dont 3 à lecture de plaques sont fonctionnelles dans la partie basse d'Authévernes. 4 autres caméras sont en cours d'installation dans la partie haute du village. Ces caméras ciblent les entrées/sorties de la commune. Le tout est relié à une régie permettant d'enregistrer et de conserver 2 semaines le trafic routier.

Authévernes rejoint ainsi le réseau où de telles installations se développent rapidement sur notre territoire. Toutes les entrées d'habitations ou zones privatives sont masquées du cadrage des caméras. Un aménagement sera réalisé afin qu'aucun véhicule ne puisse passer par les champs entre la RD6014 et la rue de la Groulte.



Economie d'énergies

La communication gouvernementale au cours du dernier trimestre 2022 encourageait chacun, particuliers et collectivités, à la plus grande sobriété énergétique. Les élus étaient circonspects sur les risques de coupures d'électricité qui étaient brandies. S'il faut en effet penser que le temps de la consommation généreuse d'énergies et des vaches grasses est bien derrière nous, nous avons analysé les consommations de l'éclairage public. Les secteurs dotés d'ampoules d'ancienne technologie consomment en effet beaucoup plus que les lampadaires dotés en LED. Sur un plan local, des communes du territoire ont choisi l'option d'éteindre l'éclairage public de 22h à 6h, voire de supprimer totalement l'éclairage durant la période d'heure d'été. Ces communes n'ont que des ampoules conventionnelles.

La municipalité a choisi de conserver l'éclairage de nuit et porte les demandes de financement, non plus provisoirement sur l'enfouissement des réseaux entre la salle des fêtes et le RD6014, mais d'opérer en priorité la transformation en plaques LED des têtes de lampadaires anciens.

Si vous constatez un point lumineux en panne, informez le secrétariat de mairie par mail pour qu'un dépannage soit instruit. Pour une question d'économie et de sécurité, une maintenance des points lumineux est systématiquement réalisée fin octobre. Lors de ces maintenances, la société allume tous les lampadaires pour détecter ceux en défaut. Il est donc inutile d'alimenter les réseaux sociaux de dysfonctionnements qui n'en sont pas ou de fake news.

SOBRIETE EN EAU: L'été devrait être chaud et sec. L'arrosage des terres agricoles devra être d'une extrême sobriété et réalisé plutôt de nuit. L'arrosage des jardins privés par prélèvement de la nappe phréatique devra respecter les consignes préfectorales. La commune s'y conformera évidemment.

Faits divers

2 accidents ont émaillé le début 2023. L'un au fameux carrefour des Saules Binet où une voiture en provenance de la pépinière et en attente de tourner à gauche s'est fait tamponner par l'arrière la propulsant dans le champs avec un 180°.

L'autre au carrefour de la guérite, le jour de Pâques, où un véhicule est monté sur la bordure de l'îlot central et qui a conduit à un tonneau.

De sévères contusions ont été constatées par les pompiers.





Budget communal 2023

Les comptes 2022 ont été approuvés au conseil municipal du 27 mars 2023. Il apparaît un excédent budgétaire total pour l'exercice 2022, de 55738€ (hors reports).

Les **INVESTISSEMENTS** retenus pour 2023 sont: les restes à réaliser (budgétés en 2022 mais non encore réalisés ou réglés) Y figurent notamment :

- la réserve d'eau rue de la Groulte contre incendie, citerne souple, pour 8000€. Le foncier est en cours d'acquisition
- la vidéoprotection (hors subventions) de 92000€,
- allées du nouveau cimetière en béton désactivé pour 75000€,
- assainissement ruelle du fort (rejeté par erreur par la trésorerie en 2022 et réinscrit pour paiement en 2023) pour 30000€

Les nouveaux investissements de 2023 dont 1 nouveau PC pour le secrétariat et la réfection des fondations et des sols de l'église pour 100000€. Un AMO a été choisi pour préciser les choix techniques.

En **fonctionnement** les charges pour 2023 sont évaluées à 251310€. Les éléments notables sont :

- Combustibles, carburant, électricité dont éclairage public, etc: 25500€
- Entretien, maintenance, etc: 26500€
- Honoraires, jouets et spectacle de Noël, feu d'artifice, etc: 12000€
- Personnel et charges sociales: 72000€
- Elus, subventions, Sivos, etc: 93000€
- Amortissements: 22000€

Les produits estimés (avec excédents antérieurs) sont de 565000€:

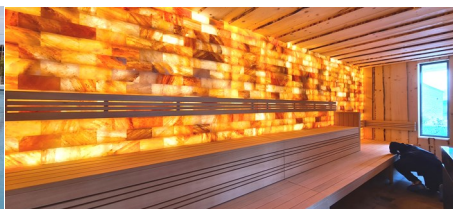
- Redevances Carrière et Trapil 6000€
- Impôts fonciers, FPU, FPIC: 194000€
- Dotations de l'Etat, DGF, compensations diverses: 65000€
- Report d'excédents des années précédentes: 290000€

Les taux d'impositions restent inchangés (même pour les résidences secondaires). Les bases augmenteront de 7% en septembre prochain. Les taux communaux sont inchangés depuis 2004.

Loisirs / santé

Le centre aquatique **Aquavexin** à Trie Château, géré à parité par Les CC Vexin Normand et Vexin Thelle ouvre ses nouvelles installations: Début mai c'est l'espace « bien être » qui sera accessible avec son nouveau hammam, ses 3 saunas, grotte à sel, puis de glace, jacuzzi extérieur.

Début juin ce sera l'ouverture des extérieurs avec bassin, plage, food truck, aquasplash, ...



Notre employé communal **André** a été victime d'un accident du travail en janvier qui l'immobilisera jusqu'en juin. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

L'entretien du village se fait par des volontaires et (gratuitement) par l'entreprise de Sébastien Caillaud, second adjoint au maire. Ce n'est pas la première fois où les conseillers municipaux se sont mis spontanément à la disposition de la municipalité. Ce fut le cas notamment en 2020 lors du confinement lorsque l'employé municipal refusa tout travail même en extérieur. Remercions également Fernand Lannois pour son implication.



Concert annuel

La commune a depuis de nombreuses années été un fidèle partenaire du festival du Vexin Normand avec un financement conséquent.

Par email du 21 janvier, nous avons appris que par manque d'argent et par la faiblesse du public authévernois, le festival du Vexin contournerait notre commune pour répondre favorablement aux demandes de Vesly.

Adieu donc pour notre commune les visites d'artistes internationaux.

La technologie nouvelle permet de se soustraire à quelques conventions de respect...

Arts—Culture

Le **6 mai** prochain nous accueillerons une nouvelle production de la Compagnie du Silence. « **Mais ne te promène donc pas toute nue !** » et « **On purge bébé** » de Georges Feydeau. Une soirée chaleureuse où rires et sourires seront sur toutes les lèvres. 20h30 salle des fêtes *Entrée gratuite.*

Le vendredi **13 octobre**, un spectacle inédit sera proposé aux authévernois: **Joël Chalude** vous présentera son spectacle musical déjanté en voix et chants: **Je ... de miroirs**

Spectacle bluffant car durant 1h15 vous aurez un artiste SOURD qui dialoguera avec lui-même via son avatar filmé en amont dans une démarche d'illusion d'optique parfaite, et dans un duel toujours burlesque. A ne pas manquer! *Entrée gratuite.*

Le **Comité des Fêtes** s'est particulièrement bien installé dans le paysage de la commune. Depuis sa création plusieurs manifestations ont été organisées et notamment un diner cous-cous suivi d'une soirée dansante appréciée par près de 80 convives, jeux de société, loto pour enfants. Un marché nocturne se prépare pour le 24 juin.



Croc'ours a lancé sa chasse aux œufs le lundi de Pâques. Malgré une météo humide, une vingtaine d'enfants sont venus accompagnés de leurs parents pour cette chasse aux trésors gourmands, place de l'église. Tous sont repartis avec le sourire et du chocolat plein les poches *et la bouche.*



La **Passion du Sport** a vu ses dirigeants récompensés: Frédéric Duché, Vice Président du Conseil Départemental et M. le Préfet ont remis la médaille de bronze « Jeunesse et Sports » à M. et Mme Boulangué, dirigeants de « La passion du sport ». La municipalité leur adresse des félicitations bien méritées.

